

**BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016**

**CONSIDERANT** la proposition d'affecter le résultat de fonctionnement 2016 sur le budget 2017 comme suit :

SECTION DU BUDGET	Résultats de clôture de l'exercice précédent 2015	Résultats (N-1) affecté à l'investissement de l'année 2016 C/1068	Opérations de l'exercice 2016			Résultat de clôture cumulé de l'exercice (2015 + 2016)
			MANDATS EMIS	TITRES EMIS	RESULTATS	
INVESTISSEMENT	- 3 508 993.92 €		2 489 452.63 €	3 750 335.59 €	1 260 882.96 €	-2 248 110.96 €
FONCTIONNEMENT	5 096 130.01 €	-2 057 815.03 €	9 397 743.96 €	11 994 069.56 €	2 596 325.60 €	5 634 640.58 €

SECTION DU BUDGET	Résultat de clôture cumulé de l'exercice (2015 + 2016)	Restes à réaliser de l'exercice 2016			Résultats de clôture et Restes à réaliser 2016
		MANDATS	TITRES	RESULTATS	
INVESTISSEMENT	-2 248 110.96 €	329 945.50 €	1 000 000 €	670 054.50 €	-1 578 056.46 €
FONCTIONNEMENT	5 634 640.58 €				5 634 640.58 €

**Affectation du résultat de fonctionnement 2016 :**

	TOTAL	Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	Report fonctionnement (002)
<b>RESULTAT DEFINITIF DE FONCTIONNEMENT 2016</b>	<b>5 634 640.58 €</b>		
1 - Affectation du résultat prioritairement aux réserves pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement	- 2 248 110.96 €		
Restes à réaliser	670 054.50 €		
Total besoin de financement	<b>1 578 056.46 €</b>		
2 - Affectation au compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé		<b>1 578 056.46 €</b>	
3 - Affectation compte 002 – résultat de fonctionnement reporté			<b>4 056 584.12 €</b>

Envoyé en préfecture le 29/03/2017

Reçu en préfecture le 29/03/2017

Affiché le

- 2 248 110,96 €

ID : 029-212901052-20170329-2017208-DE

+ 14 025,68 €

- 001 Déficit d'investissement reporté :
- 001 Excédent transféré de la clôture B.A. Vern :
- 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé :
- 002 Excédent de fonctionnement reporté :

- 1 578 056,46 €

+ 4 056 584,12 €

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,

VU l'avis de la commission « Finances - Travaux - Agriculture » en date du 16 mars 2017,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**PAR 21 voix pour du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous », 6 voix contre du groupe « Union citoyenne pour Landivisiau » et 2 abstentions du groupe « Ensemble et autrement pour Landivisiau »,**

**DECIDE** d'affecter le résultat comme ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	27
POUR	21
CONTRE	6

Fait à Landivisiau, le 24 mars 2017

**Le Maire,**

**Laurence CLAISSE.**



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le..... 27 MARS 2017

Et de la publication, le..... 27 MARS 2017

Fait à Landivisiau, le..... 24 MARS 2017

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL